



Objectif

L'objectif de ce diplôme universitaire est donc d'offrir une formation complète, aussi bien pratique que théorique, à la science de la généalogie dans le but de permettre à tous ceux qui l'exercent, dans un cadre privé, de gagner en efficacité, et d'autre part de faciliter aux étudiants en droit et en histoire leur arrivée sur le marché du travail.



Organisation des études

La formation théorique

Elle s'articule autour de trois axes :

- une formation généraliste en histoire moderne de la France pour que les étudiants acquièrent les bases fondamentales à la connaissance de l'histoire de notre pays ;
- une formation en droit, sur le droit des familles ;
- une formation aux sciences historiques : paléographie, héraldique et étymologie des noms de famille.

Une formation pratique

Il s'agira pour chaque étudiant de faire des recherches précises aux archives auprès desquelles celui-ci réside : l'arbre généalogique d'une personnalité locale ou régionale ; l'histoire d'une personne ou d'une famille, à partir des archives militaires, judiciaires, administratives, scolaires...



Débouchés/Métiers

La généalogie est devenue en l'espace de quelques années l'un des loisirs préférés d'un nombre important de Français. C'est aussi un métier nouveau et en plein essor pour lequel aucune formation n'existe actuellement en France.

Les recherches en généalogie sont menées dans les centres d'archives départementaux ou nationaux. Les historiens qui fréquentent ces mêmes lieux sont les témoins privilégiés des lacunes devant lesquelles ces « chercheurs amateurs » sont constamment bloqués : méconnaissance historique, difficultés à trouver les documents ou les centres d'archives dispersés sur l'ensemble du territoire, ignorance de l'existence d'autres documents que ceux de l'état-civil ou encore impossibilité de lire ou de déchiffrer des actes établis avant le XIX^e siècle.

La généalogie constitue également un débouché méconnu mais certain pour les historiens et les juristes.



Conditions d'accès

Cette formation sera donc ouverte :

- aux personnes ayant du temps libre et cherchant à optimiser leurs recherches ;
- aux étudiants (essentiellement ceux de droit et d'histoire) ;
- mais aussi aux personnes qui souhaiteraient compléter leur formation initiale ou reprendre les études.

Le nombre maximum d'étudiants admis est de 25.

La sélection éventuelle se fera sur dossier avec lettre de motivation.

Coût de la formation

Le montant des droits d'inscription est fixé à 900 euros. Un tarif particulier est appliqué aux étudiants de l'université de Nîmes.

Programme

| | Intitulé | Contenus | Responsabilité | Durée | coef |
|-------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------------|-------|------|
| Théorie 1 | histoire | Les bases de l'histoire moderne | • Unîmes, filière histoire | 35 h | 1 |
| Théorie 2 | Généalogie | Méthodologie et sources de l'histoire | • Unîmes, filière histoire | 20 h | 1 |
| Théorie 3 | Droit | Droit des familles | • Unîmes, filière droit | 30 h | 1 |
| Théorie 4 | Sciences historiques | Héraldique et Anthroponymie | • Unîmes, filière histoire | 26 h | 1 |
| Théorie 5 | Sciences historiques | Paléographie | • Unîmes, filière histoire | 30 h | 1.5 |
| Pratique 1 | Recherche 1 | Réalisation d'un arbre généalogique | • Unîmes, filière histoire | 15h | 1.5 |
| Pratique 2 | Recherche 2 | Étude d'une famille | • Unîmes, filière histoire | 15h | 1.5 |

Evaluation des étudiants

Chaque module théorique et pratique (stages) sera sanctionné par une note. Ces modules sont compensables entre eux selon les coefficients mentionnés.

L'admission au diplôme universitaire s'effectuera par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20.

Contact

Mme Isabelle Ortega : isabelle.ortega@unimes.fr

